

PLAN LOCAL
D'URBANISME

Règlement graphique
1 / 5 000

Modification n°8
Délibération d'approbation du 17 décembre 2025

LÉGENDE

1 AU

1 AUa

1 AUi

2 AU

A

N

Na

Nh

Nm

UA

UB

UL

PRESCRIPTIONS LINÉAIRES

Limitation de la constructibilité pour le bruit des voies bruyantes

Elément de paysage à protéger

Règles d'implantation des constructions

Cheminement piéton

Sentier à créer

Voie principale (accès réglementé)

Accès interdit

PRESCRIPTIONS SURFACIQUES

Espace boisé classé

Emplacement réservé

Point de vue remarquable

PRESCRIPTIONS PONCTUELLES

Patrimoine bâti à protéger

Patrimoine paysager à protéger

EMPLACEMENTS RÉSERVÉS

NUMÉRO	BÉNÉFICIAIRE	OBJET	PARCELLES	SUPERFICIE
ER01	Commune	Implantation d'équipements publics (écolaires, sportifs ou culturels)	A1259	0,49 ha
ER02	Commune	Implantation d'équipements publics (sportifs ou culturels) et création d'un espace public au bourg	A65	0,37 ha
ER03	Département	Élargissement des emprises de la RD 979	A14-A15-A90-A103-A109-A168-A169-A172-A173-A175-A176-A215-A722-A751-A766-A870-A884-A896-A917-A964-A965-A1005-A1006-A1007-A1035-A1036-A1037-A1054-A1071-A1109-A1294-A1285-A1286 B824	1,2 ha
ER04	Commune	Élargissement de voies communales entre Bambournet et Virolle (emprises portées à 8m)	A450-A478-A479-A481-A484-A485-A486-A489-A699-A779-A780-A1094-A1097-A1160-A1266-A1305-A1306	0,3 ha
ER05	Commune	Élargissement d'un chemin et intersection avec voie communale	B529-B530	0,09 ha
ER06	Commune	Élargissement d'une voie communale	B160-B161	0,05 ha
ER07	Commune	Création d'une station de traitement	A414-A416	0,49 ha
ER10	Commune	Création d'un espace public	B16	0,17 ha
ER11	Commune	Création d'une voie communale	B808-B809	0,1 ha
ER12	Commune	Création d'une voie communale	A378	0,04 ha
ER14	Commune	Réalisation d'un programme de 8 logements au minimum, intégrant la création d'un (ou plusieurs) commerce(s) ou activité(s) de service	A777	0,68 ha

